

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN SCIENCES DE LA SANTÉ ET MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA SANTÉ AUDIOLOGIE

Survol

Le programme de baccalauréat spécialisé en sciences de la santé et la maîtrise ès sciences de la santé en audiologie sont offerts en français.

De plus, les programmes de doubles diplômes accélérés de baccalauréat et maîtrise en sciences de la santé ont été conçus pour des étudiantes et des étudiants bilingues.

Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé

Le programme de baccalauréat spécialisé en sciences de la santé est défini par son approche intégrative pour les études de la santé. Une expertise principale en biosciences ainsi qu'une formation sur des compétences en recherche analytique dans une gamme de méthodologies quantitatives et qualitatives dans un contexte interdisciplinaire des déterminants sociaux et environnementaux de la santé est offert aux étudiantes et aux étudiants. Cette approche unique permet de découvrir des méthodes novatrices pour étudier, analyser et élucider les problèmes de santé complexes qui surgissent à chaque étape de la vie, au Canada et partout dans le monde.

Pour ces futurs professionnels de la santé, le défi consiste à comprendre les facteurs biologiques, environnementaux et sociaux en tant que déterminants individuels ou interactifs de la santé. Le programme contient un ensemble de base de méthodologies de recherche pour fournir aux étudiantes et aux étudiants des compétences appliquées en méthodologies quantitatives et qualitatives transférables pour la formation d'études supérieures ou l'emploi.

Les diplômées et les diplômés seront bien préparés à poursuivre des études dans un programme de maîtrise en sciences liés à la santé ou poursuivre une carrière au sein d'une agence publique ou privée, d'un organisme non gouvernemental ou d'un programme de santé communautaire. Les étudiantes et les étudiants reçoivent une formation de base nécessaire pour poursuivre des études en médecine, en sciences de la réadaptation, en dentisterie ou en pharmacie. Notre approche interdisciplinaire rehausse la qualité et la maturité des futurs cliniciens et professionnels de la santé.

Maîtrise ès sciences de la santé Audiologie

Le programme d'audiologie et d'orthophonie de la Faculté des sciences de la santé est un programme de 2e cycle menant au grade de maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.) en audiologie ou en orthophonie. Il offre une formation spécialisée dans le domaine des troubles de la communication et a pour objectif de former des professionnelles et des professionnels de la santé compétents pour répondre aux besoins de la population francophone de l'Ontario et, plus largement, aux besoins des communautés francophones dans le contexte canadien bilingue et multiculturel.

Le programme d'audiologie et d'orthophonie offre deux volets d'études de deuxième cycle, soit l'audiologie et l'orthophonie.

Le volet audiologie du programme vise à former des professionnelles et des professionnels qui possèdent une expertise dans le domaine du développement normal des habiletés auditives et qui évaluent et traitent les troubles de l'audition, les acouphènes et les problèmes d'équilibre. Les audiologistes travaillent dans différents milieux comme par exemple, les centres hospitaliers, les écoles, les centres de réadaptation de même que les cliniques privées, et rencontrent des populations de tous âges, soit des nourrissons aux personnes âgées. Les audiologistes fournissent divers services incluant, le dépistage, l'évaluation, le counselling, la réadaptation dans le domaine de l'audition et de l'équilibre, ainsi que la formation, la consultation avec d'autres personnes professionnelles, la recherche, l'enseignement et l'administration.

Le programme d'études suit les normes établies par le Conseil d'agrément des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie (CAPUC-AO).

L'admission au volet audiologie du programme d'audiologie et d'orthophonie est contingentée. Le programme est structuré sur deux années (24 mois consécutifs) et comprend six trimestres obligatoires d'études à temps plein, y compris les stages. Ces stages peuvent s'effectuer dans des hôpitaux, des conseils scolaires, des centres de réadaptation, des cliniques privées ainsi que d'autres milieux.

Exigences d'admission et de rétention

- L'admission à un programme double diplômes accéléré ne garantit pas l'entrée au programme de maîtrise.
- La moyenne pondérée cumulative minimale requise pour un bon rendement scolaire est 8.5.
- Avant la fin du mois de février de la 3e année d'études :
 - Avoir réussi un test de compétence linguistique dans la langue officielle autre que la langue d'enseignement au premier cycle.¹ ET
 - Avoir obtenu un résultat satisfaisant à un examen de caractéristiques personnelles (CASPer – Computer-Based Assessment for Sampling Personal Characteristics).^{1, 2}

1

Les coûts liés au CASPer et au test de compétence linguistique devront être assumés par les candidates et les candidats.

2

L'examen CASPer peut être complété en français ou en anglais, selon la préférence de la candidate ou du candidat.

Exigences du programme

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2023-2024 (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/archives/>).

La M.P.C. minimale requise pour un bon rendement scolaire est 8.5.

Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé

Cours obligatoires de niveau 1000

ANP 1505	Anatomie humaine et physiologie I	3 crédits
ANP 1506	Anatomie humaine et physiologie II	3 crédits

BIO 1540	Introduction à la biologie cellulaire et moléculaire	3 crédits
CHM 1711	Principes de chimie	3 crédits
FRA 1710	Analyse, écriture et argumentation I	3 crédits
HSS 1500	Microbiologie et immunologie	3 crédits
HSS 1501	Déterminants de la santé	3 crédits
LIN 1715	Introduction à la linguistique	3 crédits
PSY 1501	Introduction à la psychologie : fondements	3 crédits
SOC 1501	Éléments de sociologie	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 2000

HSS 2502	Communication et santé	3 crédits
HSS 2525	Introduction à l'analyse du son pour les sciences de la parole et l'ouïe	3 crédits
HSS 2705	Mécanismes moléculaires des maladies	3 crédits
HSS 2721	Perspectives sociopolitiques et économiques de la santé	3 crédits
HSS 2781	Analyse quantitative des données en sciences de la santé : variables continues	3 crédits
HSS 2782	Analyse quantitative des données en sciences de la santé : variables catégorielles	3 crédits
LIN 2720	Introduction à la phonologie	3 crédits
PHI 2796	Bioéthique	3 crédits
PSY 2514	Psychologie du développement de la naissance à la mort	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 3000

HSS 3501	Recherche en santé : approches qualitative et quantitative	3 crédits
HSS 3503	Expérience de la maladie, de la déficience et du handicap	3 crédits
HSS 3506	Pharmacologie : Mécanismes d'action et observance de la prise des médicaments	3 crédits
HSS 3510	Épidémiologie	3 crédits
HSS 3703	Environnement et santé	3 crédits
HSS 3705	Pathophysiologie des problèmes de santé	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 4000

HSS 4501	Élaboration et évaluation de programmes en santé	3 crédits
HSS 4502	Origines développementales de la santé et des maladies	3 crédits

Cours optionnels

3 crédits de cours optionnels en sciences de la santé (HSS) parmi la liste de cours optionnels	3 crédits
6 crédits de cours optionnels en sciences offerts par la Faculté des sciences	6 crédits

Total : 90 crédits

Note(s)

Un maximum de 42 crédits de cours de niveau 1000 est permis.

Maîtrise ès sciences de la santé Audiologie

Maîtrise avec projet de recherche et stages

Cours obligatoires

ORA 5511	Sciences de l'ouïe	3 crédits
ORA 5515	Pédoaudiologie I	3 crédits
ORA 5520	Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie	3 crédits
ORA 5521	Réadaptation audiolinguistique auprès de l'adulte	3 crédits
ORA 5541	Pratique audiolinguistique auprès des populations particulières I	3 crédits
ORA 5542	Pratique audiolinguistique auprès des populations particulières II	3 crédits
ORA 5551	Psychoacoustique de l'oreille endommagée et pharmacologie	3 crédits
ORA 6510	Concepts d'orthophonie pertinents à l'audiologie	3 crédits
ORA 6515	Pédoaudiologie II	3 crédits
ORA 6520	Évaluation audiolinguistique I	3 crédits
ORA 6521	Aides auditives I	3 crédits
ORA 6522	Instrumentation en audiologie	3 crédits
ORA 6523	Évaluation audiolinguistique II	3 crédits
ORA 6541	Évaluations électrophysiologiques	3 crédits
ORA 6542	Aides auditives II	3 crédits
ORA 6544	Aides auditives III	3 crédits
ORA 6550	Le bruit et l'audiologie	3 crédits
REA 5703	Pratiques professionnelles en réadaptation	3 crédits
REA 6503	Pratique factuelle en réadaptation	3 crédits

Projet de recherche

ORA 5545	Projet de recherche	3 crédits
----------	---------------------	-----------

Stages cliniques¹

ORA 5519	Stage I
ORA 5529	Stage II A - Domaine d'étude
ORA 5539	Stage II B - Domaine d'étude connexe
ORA 5549	Stage III
ORA 5559	Stage IV
ORA 5660	Stage V

Total : 60 crédits

Note(s)

¹

Les stages ORA 5519, ORA 5529, ORA 5539, ORA 5549, ORA 5559 et ORA 5660 sont obligatoires et représentent une progression vers les compétences cliniques requises pour l'entrée en pratique de la profession. Selon les particularités des milieux de stages obligatoires, il est possible que vous n'ayez pas eu accès à la population permettant d'obtenir le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique. Le cas échéant, un stage complémentaire dans le champ de pratique en question peut être requis. Le stage complémentaire devient une exigence du programme et doit être réussi.

Exigences particulières pour la maîtrise

Exigences minimales

La note de passage dans chaque cours individuel est C+. Une note de C+ dans trois cours ou plus durant un même trimestre d'études résulte en un retrait du programme. La note S (Satisfaisant) est requise pour chacun des stages.

Deux échecs (cours ou stage) résultent en un retrait du programme. Dans le cas d'un seul échec, le cours ou stage échoué peut être répété à la prochaine période où il est offert, mais l'inscription aux cours ou stages pour lesquels le cours ou stage échoué est un préalable ne sera pas possible. Dans ce cas, il sera impossible de terminer le programme dans les délais prévus. Un échec à la reprise du cours ou du stage constitue un deuxième échec.

Durée des études

Le programme s'échelonne sur 6 trimestres consécutifs à temps complet. Il est entendu que toutes les exigences du programme soient complétées, y compris le Projet de recherche (ORA 5545), dans une période de deux ans.

Comportement professionnel attendu

Vous êtes tenus de respecter les exigences d'intégrité et d'éthique professionnelle et de vous engager à adhérer à ces exigences dans tous les aspects de votre programme (cours, stages, projets) lors de vos interactions avec collègues, professeurs, superviseurs cliniques, clients, participants à la recherche, personnel universitaire, etc. Les exigences essentielles du programme d'audiologie et d'orthophonie se trouvent ici (<https://sante.uottawa.ca/sites/sante.uottawa.ca/files/exigencesessentiellesaudio-orhto.pdf>). Les compétences et qualités essentielles pour les études en audiologie se trouvent ici (<https://sante.uottawa.ca/readaptation/sites/sante.uottawa.ca.readaptation/files/competencesessentiellesaudiologie.pdf>).

Exigences pour les stages

Vous devez adhérer aux Exigences pour les activités d'apprentissage pratiques (<https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/formation-clinique/>) (cours, laboratoires, internats et stage cliniques) de la Faculté des sciences de la santé concernant les immunisations, le dossier de police et toute autre formation ou information requise pour assurer la santé et sécurité dans les milieux de stages. Il est de votre responsabilité de connaître ces exigences et de vous donner les moyens pour y répondre.

La non-adhérence aux exigences des stages peut entraîner des conséquences majeures, incluant l'impossibilité de compléter les stages cliniques et même le retrait pendant une période de stage.

La présence aux stages étant obligatoire, l'abandon d'un stage déjà débuté sans raison valable constitue un échec. Conformément à l'entente d'affiliation entre l'Université d'Ottawa et l'établissement clinique : « L'organisme peut mettre fin à un stage en milieu clinique et interdire à une étudiante ou un étudiant de le poursuivre si, à son avis, le comportement de celui-ci représente un danger potentiel pour ses clients ou patients ou a une incidence négative sur leur bien-être ou sur le personnel de l'organisme ». Dans le cas d'un renvoi du stage par le milieu clinique vous recevrez une note d'échec pour ce stage.

Les stages se déroulent dans la région d'Ottawa ainsi que dans d'autres régions de l'Ontario et du Canada. Vous pouvez être assigné à un milieu de stage local ou à l'extérieur de la région.

Dans certains cas, le Consortium national de formation en santé (<http://www.cnfs.ca/>) (CNFS) peut assumer une partie des coûts de déplacement pour les stages à l'extérieur.